



**CONSEIL COMMUNAL
CHÉSEREX**

Procès-verbal de la séance du conseil communal du 9 décembre 2021

Le président du Conseil, Francis Baud, souhaite la bienvenue aux conseillers et déclare la séance ouverte. La secrétaire passe à l'appel :

Membres présents : 35

Membres excusés : T. Alder, E. Granges, J.Pernet, J.-L.Reymond, N. Schwab

Membres absents : 0

Total membres : 40

Le quorum est atteint et la séance est déclarée ouverte.

Ordre du jour

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021
2. Communications du bureau
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 8/2021 : Budget 2022
5. Préavis 9/2021 : Fixation de plafonds d'endettement pour cautionnement - Législature 2021-2026
6. Préavis 10/2021 - Renouvellement du contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois (PJV)
7. Rapport des délégués aux associations intercommunales
8. Divers.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021

Christian Piaget, Conseiller, relève une erreur dans la liste des présences à la séance du 14 octobre. Il était excusé et non absent. C'est également le cas pour Wilson Favre et Laurent Prélaz. La secrétaire en prend note et la correction sera faite.

Mélanie Pernet, Conseillère, relève

- p.2 la date de « la levée des oppositions » est notée au 6 octobre 2016 et en p. 3 au 6 octobre 2017. Il s'agit bien du 6 octobre 2016.
- p.7 « François Mathey répond qu'il n'y a personne de Chésereux dans les commissions. » Or, Wilson Favre est membre de la commission Gestion et Finance. Ce sera corrigé.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec ses corrections.

2. Communications du bureau

Francis Baud, président a quelques messages :

- La séance se terminera par un repas au restaurant « Les Platanes ». Il rappelle que le pass sanitaire est obligatoire et le port du masque également avant de s'asseoir.
- Les dates des prochains conseils sont : les jeudis 10 mars, 16 juin et 13 octobre à 20h00 et 8 décembre à 18h30.
- Dimanche 13 février, la votation populaire portera sur 4 objets :
 1. Initiative populaire : Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine,
 2. Initiative populaire : Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac,
 3. Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre,

4. Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias.

- Dimanche 20 mars et 10 avril : Election au Grand Conseil vaudois et Conseil d'Etat.

Francis Baud, Président, rappelle que tous les membres du bureau seront sollicités et éventuellement quelques conseillers supplémentaires.

Par ailleurs, il relève l'importance de se familiariser avec le règlement communal qui est accessible sur le site de la commune. A ce propos il désire apporter quelques précisions concernant le fonctionnement des commissions.

- Les commissions ad hoc sont obligatoires sauf conflit d'intérêt. Elles sont nommées par le bureau et se composent de 4 membres (1 président, 2 membres, 1 suppléant) qui choisissent un/une président/e entre eux.
- Les commissions permanentes (finances et gestion) sont actives pour une année et les membres en sont permanents.
- Les commissions (permanentes et ad hoc) doivent présenter un rapport écrit à la séance suivante. Celui-ci sera remis au président au plus tard le dimanche précédant le prochain conseil.

Enfin, il remercie la Municipalité pour la bonne entente et tout le travail accompli.

3. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique :

- Chésereux a eu l'honneur et la fierté de fêter la doyenne, Madame Nelly Ravenel, pour ses 100 ans en présence des autorités,
- la situation des liquidités au 8 décembre est bonne (voir tableau ci-dessous) et Madame la Syndique trouve très réjouissant de savoir que nous pouvons payer les dettes de la commune.

	+	-
Solde du CCP au 9.12.2021 avant paiement	5'432'284.91	
Paiements en suspens		515'299.92
Canton Transports 2021 Bassin No 3		54'537.70
Salaires 2021 Administration communale		73'000.00
Vacations Municipalité – Conseil communal 2è semestre 2021		70'000.00

Solde du CCP **4'719'447.29**

BCV - C0701.01.17 Trésorerie paiements par cartes	528.529.91
BCV - H5285.67.01 Trésorerie ATF	8'737.25
BCV - E5050.56.24 Trésorerie Entreprise	137'583.80
UBS - E0122040.1 Compte courant	463'003.30
CEN – 33.266/06 Placement	10'405.80

Avoir / Trésorerie **5'867'707.35**

Impôts totaux 2021 **6'934'000**

Répartis comme suit:

- Personnes physiques 6'695'000
- Personnes morales 30'000
- Impôts anticipés 99'000
- Impôts à la source 110'000

- En comparaison avec l'année 2020, les entrées fiscales étaient de 5.5 millions alors qu'elles sont de 6.9 millions cette année. Nous espérons que ces augmentations vont durer.
- Nous vous informons également que les collaborateurs communaux auront congé les vendredi 24 et 31 décembre.

Patrick Barras, Municipal :

- Concernant le projet du bâtiment multifonctions, les trois architectes ont dévoilé leur projet. La dernière séance aura lieu fin décembre. Le lauréat sera connu au mois de mars 2022.
- Une interpellation a été faite concernant la pollution lumineuse que crée l'éclairage public sur la biodiversité. La Municipalité s'est penchée sur ce problème. De nouvelles têtes programmées en usine permettent de réduire progressivement l'éclairage, soit une réduction à partir de 22h00 et encore plus entre minuit et 5h00. Il est possible que l'éclairage public soit également éteint dans certains bouts de chemin. Les problèmes des luminaires qui ne fonctionnaient pas à divers endroits (éclairage public vers la piscine, route de Chiblins et route de Crassier, et les Uttins) ont été résolus.
- Une interpellation a eu lieu il y a plus d'une année par Monsieur Burkhalter. Il s'agit d'un projet de regroupement entre communes, entreprises et privés pour l'achat de panneaux photovoltaïques. Ce serait un projet intéressant pour Chéserey. La Municipalité a contacté la société au mois de septembre, mais pour différentes raisons elle n'a pas encore pu y consacrer du temps. Ce sera fait au printemps 2022.

Pascal Steimer, Municipal : (pas de communication ce soir)

Yvan Laurent, Municipal :

- A rencontré Swisscom au sujet d'une nouvelle antenne 5G et du lieu où elle serait placée. Une étude est en cours pour déterminer le meilleur endroit. Ce n'est pas un projet communal, mais semi privé.

Dominique Fleury, Municipal : (pas de communication ce soir)

4. Préavis No 8/2021 : Budget 2022

Francis Baud, Président, demande à la Municipalité si elle souhaite faire un commentaire. Ce n'est pas le cas.

Philippe Widmer, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances dans son intégralité.

Francis Baud, Président, remercie la commission pour le rapport très fouillé et complet.

La discussion est ouverte.

Alexandre Rigamonti, Conseiller, remercie et félicite la commission des finances pour la partie pédagogique de son rapport.

Vote : le préavis No 8/2021 est accepté à l'unanimité.

5. Préavis No 9/2021 : Fixation de plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements – Législature 2021-2026

Francis Baud, Président, demande à la Municipalité si elle souhaite faire un commentaire. Ce n'est pas le cas.

Jean-François Burkhalter, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances dans son intégralité.

Francis Baud, Président, remercie la commission des finances pour son rapport.

La discussion est ouverte mais non demandée.

Vote : le préavis 9/2021 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis No 10/2021 : Renouvellement du contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois (PJV)

Francis Baud, Président, demande à la Municipalité si elle souhaite faire un commentaire. Ce n'est pas le cas.

Philippe Lacôte, Conseiller, lit le rapport de la commission ad hoc.

Christian Piaget, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances.

La discussion est ouverte.

Thérèse Lüscher, Conseillère, souhaite que les images ou graphiques inclus dans les rapports de commissions soient référencés, afin que nous sachions sur quelle base s'appuie la commission. C'est une remarque d'ordre général qui devrait s'appliquer dans les futurs rapports de commission.
Vote : le préavis 10/2021 est accepté à l'unanimité.

7. Rapport des délégués aux associations intercommunales

Francis Baud, Président, demande aux rapporteurs des associations de bien vouloir transmettre à la secrétaire les données chiffrées, le cas échéant.

AIAB :

Pas de séance.

AEE :

Wilson Favre, Conseiller, était absent à cette séance. Laurent Prélaz, Conseiller, était présent mais n'a pas de remarques à communiquer.

SDIS :

Pas de séance.

SIECGE : Jacques Ansermet

La première séance a eu lieu le 25 novembre à Eysins.

Ont été votées les autorisations générales pour 2021-2026. Les tarifs de vacation restent inchangés. Le budget 2022 correspond à celui de l'année 2021.

Il y aura davantage de discussions au début de l'année prochaine, en particulier au sujet d'éventuels regroupements.

Jacques Ansermet, Conseiller, remarque que seuls 4 délégués sur 12 de Chéserey étaient présents. Il est possible que certains conseillers n'aient pas été avertis de la séance !

Yvan Laurent, Municipal, promet de régler ce problème.

8. Divers

- Jean-François Burkhalter, Conseiller, rappelle que lors des dernières séances on pouvait recevoir les documents en copies papier par la secrétaire.
Francis Baud, Président, précise que des copies papier sont disponibles uniquement au secrétariat communal. Il faut les demander.
- Franco Rigamonti, Conseiller, demande s'il y a moins de vandalisme qu'il y a quelques mois à la place de pique-nique.
Patrick Barras, Municipal, répond que la Municipalité a engagé des professionnels et que le vandalisme a un peu cessé. Il faut dire que la météo n'est pas aussi propice à des pique-niques...
- Dominique Fleury, Municipal, remercie au nom de la Municipalité pour l'acceptation du préavis. Il annonce le lancement d'une opération en 2022 en favorisant la population à se débarrasser des haies de lauriers et à les remplacer par des plantes indigènes. Les conseillers en sont informés et un tout-ménage sera également envoyé à la population. Le Parc Jura Vaudois ainsi que le Canton va financer intégralement l'arrachage de ces haies et à 50 % leur remplacement. Le laurier-cerise est une plante toxique pour l'homme et le bétail et empêche le rajeunissement naturel des forêts.
- Laurent Prélaz, Conseiller, a deux questions. La première porte sur l'approvisionnement des poubelles pour crottes de chiens qui n'ont souvent plus de cornets à disposition, la deuxième porte sur les excès de vitesse en montant sur la route de Bonmont.
Patrick Barras, Municipal répond que les poubelles sont approvisionnées tous les matins par les employés communaux. Ils ont constaté que les gens se servent de plusieurs sacs à la fois. Certains piétons ne sont pas des habitants du village ! C'est le problème récurrent du manque

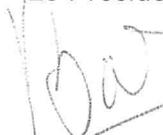
de civilité et de mauvais comportement. Pour ce qui est des excès de vitesse, la Municipalité a demandé à la gendarmerie de poser des radars sur cette route mais il faut savoir que depuis la « cabane à Clément » la route appartient à la Fondation de Bonmont et la gendarmerie ne peut placer de radars. La Municipalité a ainsi fait la demande à la Fondation de Bonmont et a reçu la permission. Dès le début du printemps, des radars seront placés dans le village (route de la Dôle, route de Bonmont, traversée du village). Pour rappel, la ligne jaune sur le bord droit de la route n'est pas un trottoir. Il faut être prudent.

Alexandre Rigamonti, Conseiller, propose d'ajouter une note aux détenteurs de chiens lorsqu'ils reçoivent leurs taxes pour les sensibiliser au problème.

Patrick Barras, Municipal, répond qu'ils reçoivent toujours le règlement.

En conclusion, Francis Baud, Président, souhaite de bonnes fêtes et une bonne santé à tous les conseillers et invite les conseillers au repas qui a lieu cette année à l'Auberge des Platanes.

Le Président



Francis Baud



La secrétaire



Lilly Steimer



VU PAR LE PRÉFET

le: 20 janvier 2022